



DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

PLAN HERBE MEUSE

Bilan 2023

avec l'appui et le financement



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
CHIFFRES-CLES	4
PLAN HERBE MEUSE	5
Cadre général du Plan Herbe Meuse	6
Bassin versant de la Meuse, territoire prioritaire !	7
Un collectif, au service du territoire	8
Une convention de partenariat 2023-2027	9
Témoignages de partenaires	11
BILAN 2023	14
Calendrier 2023, une année de lancement bien remplie !	14
Retour sur les principales actions 2023	15
Synthèse de l'avancement des actions au 31/12/2023.....	21
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	22
GLOSSAIRE	23
ANNEXE	24



11 PARTENAIRES, 1 AMBITION, SAUVER L'ELEVAGE et LES PRAIRIES en MEUSE

PREAMBULE

Les prairies agricoles présentent de nombreux avantages notamment pour l'autonomie alimentaire des élevages, le maintien des paysages, la préservation de la biodiversité et la protection de la ressource eau, mais aussi pour le bien-être animal.

- Elles permettent de nourrir durablement les élevages (bovin, ovin, équin...). **L'herbe est la ressource la plus évidente**, naturelle et économique pour l'alimentation des animaux herbivores. Elles contribuent à favoriser le bien-être des animaux par un accès à l'extérieur et un fourrage complet et sain.
- Les prairies protègent aussi les sols, façonnent les paysages et **préservent la biodiversité et la qualité de l'eau**. Généralement composées d'une diversité de plantes et d'infrastructures agroécologiques (haies, mares), les prairies offrent le gîte (nidification) et le couvert à une infinité d'espèces qui s'enrichissent mutuellement et forme une communauté aux multiples avantages écologiques et agronomiques. Elles ont notamment une capacité de réponse rapide pour s'adapter aux aléas climatiques.



FILM AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE



- Les prairies sont enfin de **véritables puits de carbone**. L'herbe capte le carbone de l'air par la photosynthèse et le stocke dans le sol sous forme de carbone organique.

La **préservation des prairies est donc un enjeu majeur**, qui dans les systèmes agricoles français, nécessite de **développer leurs atouts économiques** par des modes d'exploitation adaptés, **valorisant l'herbe et la biodiversité**.



Transmettre les clés pour encourager le développement des prairies permanentes et valoriser les différents modes d'exploitation auprès des ELEVEURS, les accompagner sur le terrain, associer tous les acteurs du MONDE AGRICOLE, ainsi que les INDUSTRIELS et les COLLECTIVITES pour soutenir les initiatives, tels sont les objectifs du PLAN HERBE MEUSE !

CHIFFRES-CLES

L'Agriculture en Meuse – infographie de la Chambre d'agriculture de la Meuse



197 000
vaches / habitants
182 000

CHEPTEL BOVIN



197 000 ANIMAUX

DONT 41 000 VACHES
LACTIÈRES

LES PRAIRIES COUVRENT
14% DU
DÉPARTEMENT



mais -24%
de surfaces en herbe
depuis 1970 *

NOS PRODUCTIONS

CÉRÉALES
44%

LAIT
19%

BOVINS
13%

15% DE L'EMPLOI
TOTAL DU
DÉPARTEMENT



L'AGRICULTURE,
L'AGROALIMENTAIRE
ET LA FORÊT

2^{ÈME}
DÉPARTEMENT DU GRAND EST
EN PRODUCTION
LACTIÈRE AVEC
362 MILLIONS DE LITRES
DE LAIT COLLECTÉS

mais 1 exploitation
laitière en moins tous
les 15 jours
depuis 3 ans **

(*) : sur le bassin versant de la Meuse

(**) : sur le département de la Meuse

PLAN HERBE MEUSE

L'élevage constitue une activité économique clé du territoire meusien, qui s'appuie sur la qualité et la conservation des ressources naturelles. La désignation de la Vallée de la Meuse au titre des sites Natura 2000 par arrêté ministériel du 30 juillet 2004 en est un parfait aboutissement.

Cependant, face aux conjonctures récentes, les modèles d'élevages ont tendu à devenir dépendants des approvisionnements extérieurs. Dans un contexte de changements climatiques et d'années imprévisibles entre sécheresses successives et crues estivales, il devient nécessaire d'**aider les exploitants à cibler leurs besoins**, et à **adapter leurs pratiques** selon les caractéristiques de leurs prairies face aux conditions météorologiques et climatiques.

Le 30 juin 2022, le **Comité de bassin Rhin Meuse** a acté le lancement du programme « Plan Herbe » qui vise à élaborer un nouveau type de **projet de territoire, multipartenarial et spécifique au soutien de l'élevage à l'herbe et des prairies des zones à enjeux du bassin Rhin Meuse**. Cette stratégie résulte d'une construction progressive marquée par des engagements forts du comité de bassin Rhin Meuse depuis 2016 en faveur du soutien à l'élevage herbager et la préservation des prairies (permanentes ou temporaires).



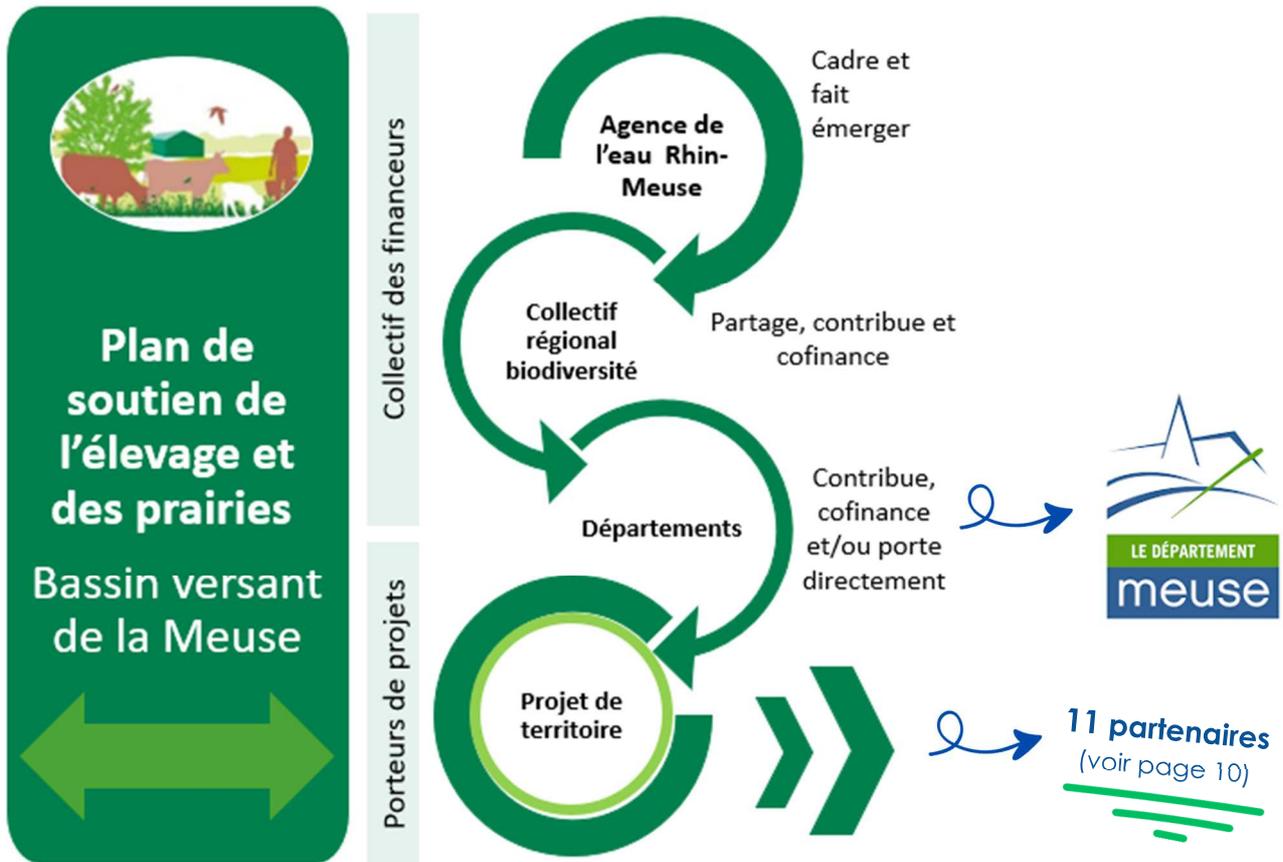
C'est dans ce cadre et en étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM) que le **Département s'est porté volontaire pour impulser et co-piloter une animation multipartenariale du « Plan Herbe » en Meuse**.

**Plan Herbe Meuse,
territoire pilote à l'échelle du Grand-Est**

Le **Plan Herbe Meuse** se décline en **4 leviers d'actions** prioritaires :

- **Accompagner techniquement les éleveurs** du territoire vers des systèmes agroécologiques rémunérateurs, économes et résilients aux aléas économiques et climatiques
- **Appuyer l'émergence de filières** de valorisation des systèmes herbagers vertueux pour l'eau et la biodiversité du territoire
- **Revaloriser les éleveurs** et la qualité des produits alimentaires
- **Evaluer et communiquer** sur les leviers d'action développés

Cadre général du Plan Herbe Meuse



Montbéliarde

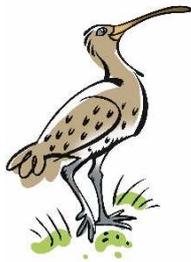


Prim'Holstein

Principes d'éligibilité d'un projet

- avancer un **portage politique d'une collectivité** (département, EPCL,...),
- construire un **projet multi-partenarial autour des besoins d'un/de collectif(s) d'éleveurs du territoire**
- développer 4 objectifs opérationnels :
 - **accompagner techniquement les éleveurs** vers des systèmes herbagers rémunérateurs, économes, et résilients ;
 - **soutenir les acteurs des filières agricoles** pour mieux valoriser ces systèmes vertueux ;
 - **valoriser les produits et pratiques vertueuses** de l'élevage à l'herbe du territoire ;
 - **évaluer l'efficacité des actions soutenues** pour l'éleveurs, pour la viabilité économique des filières associées, pour les prairies, l'eau et la biodiversité)

Bassin versant de la Meuse, territoire prioritaire !



Un engagement prioritaire du Département sur le bassin versant de la Meuse au regard de sa compétence « Espaces Naturels Sensibles » et de l'animation du site Natura 2000 « ZPS Vallée de la Meuse »

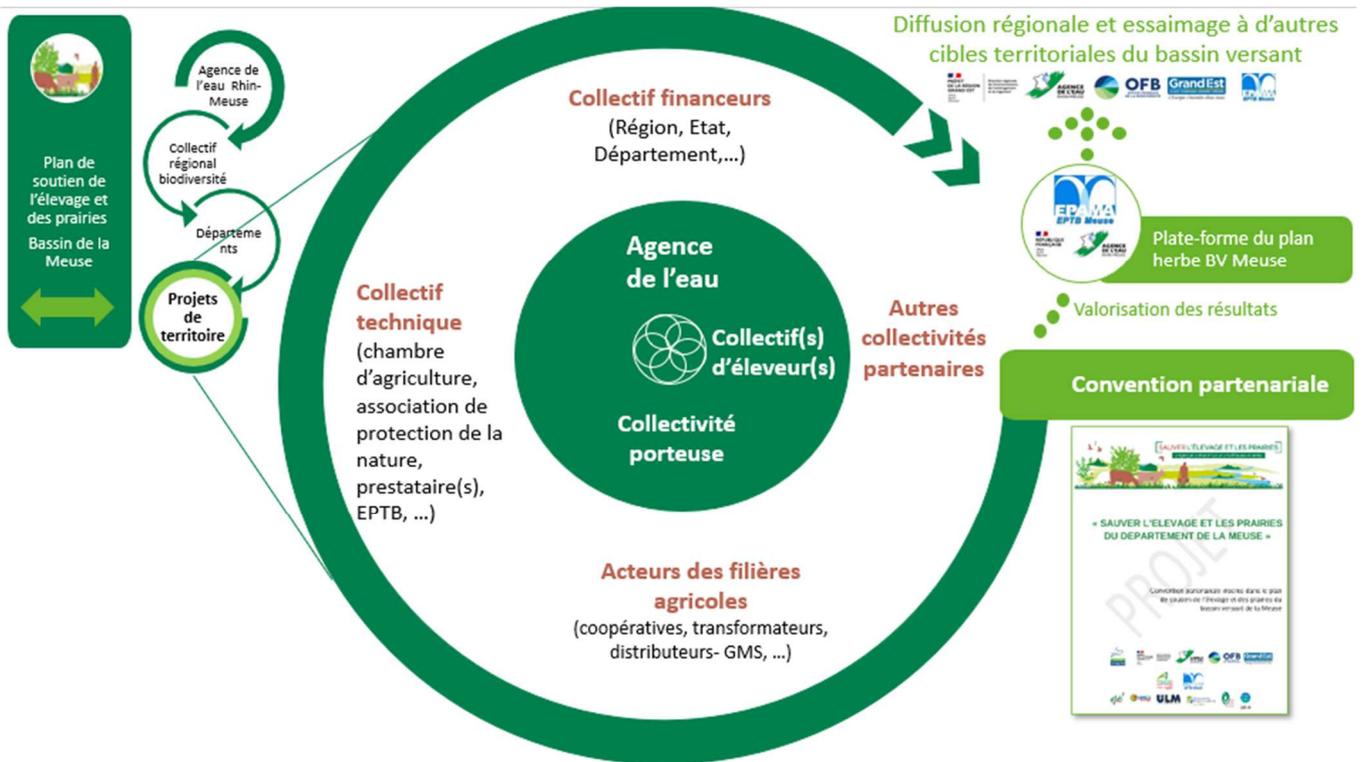


Impacts concrets du Plan Herbe Meuse

Agence de l'eau Rhin-Meuse :
Ouverture de l'éligibilité des aides agricoles sur tout le bassin versant de la Meuse pour les **MAEC**, pour l'**acquisition de matériel**, pour la **récupération d'eau**...

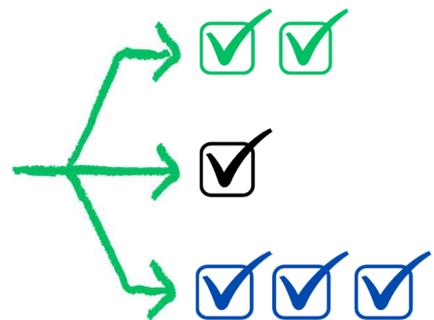
Département de la Meuse :
Ouverture de l'éligibilité des aides agricoles sur tout le département pour la **filère bovine**

Un collectif*, au service du territoire



PLAN HERBE

= OUTIL de **CONCERTATION** et de **PLANIFICATION**



Mise en œuvre progressive de programmes d'actions par les partenaires du projet

(* Collectif plus large que le nombre de partenaires ayant signé la convention 2023-2027

Une convention de partenariat 2023-2027...



...qui fixe :

- Les objectifs
- Les ambitions
- La gouvernance
- Le rôle et les engagements des signataires



Signature officielle le 16 septembre 2023

pendant la Foire Nationale de Verdun
sur le stand de la Chambre d'agriculture de la Meuse

Les premiers signataires :

Pilote
et co-pilote



Autres membres du
Comité de pilotage

Participation active à
l'émergence du Plan
Herbe Meuse !!!



Membres du
Comité technique



Possibilité d'intégrer de nouveaux partenaires
durant toute la durée
de la convention de partenariat



Témoignages de partenaires



Jérôme DUMONT

Président du Département
de la Meuse

« Le Plan Herbe Meuse est le **1^{er} projet territorial** de soutien de l'élevage herbager et des prairies du bassin Rhin-Meuse. **Préserver les prairies du bassin versant constitue la solution la plus efficace** pour protéger les ressources en eau, tant en qualité qu'en quantité, enrayer le déclin de la biodiversité ou encore stocker le carbone dans le sol.

Mais, préserver efficacement les prairies ne peut se réaliser sans une **valorisation des formes d'exploitation rentables**. C'est le pari lancé avec le Département de la Meuse pour cette **démarche partenariale innovante**, élargie à tous les acteurs techniques et économiques des filières « lait » et « viande » du territoire. **Une démarche gagnant-gagnant** ».

« Le **Plan Herbe Meuse est un axe majeur de la politique agricole du Département** pour soutenir les éleveurs dans l'évolution de leur modèle de polyculture-élevage afin de préserver les ressources naturelles (eau, biodiversité) grâce au maintien des prairies.

Pour mettre en œuvre ce projet **multipartenarial et innovant**, le Département s'est porté volontaire pour **impulser et co-piloter ce plan Herbe** sur son territoire en étroite collaboration avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. »



Marc HOELTZEL

Directeur général de l'Agence
de l'eau Rhin-Meuse



Nicolas PEROTIN

Président de la Chambre
d'agriculture de la Meuse

Le Plan Herbe Meuse est un **exemple d'une co-construction** entre le Département, l'AERM et le partage avec nombre organisations actrices sur le territoire.

La Chambre d'Agriculture, par des diagnostics technico-économiques et cela tout au long du projet, assurera les calculs des critères adéquates. Ces critères permettent de suivre les évolutions des leviers mis en œuvre au regard du système global de l'exploitation et **d'objectiver l'efficacité des pratiques autour du triptyque performances/ travail/ rentabilité** notamment dans un contexte climatique mouvant. C'est 25 éleveurs qui sont engagés dans cette première phase.

La Chambre s'est également engagée sur d'autres thématiques comme l'optimisation des **consommations d'eau** sur les exploitations mais aussi sur le **renouvellement des générations** et **l'attractivité du métier** d'éleveur.



Alain SALVI

Président du Conservatoire
d'espaces naturels
de Lorraine

« Une **prairie permanente retournée c'est la disparition d'un cortège végétal original**, d'un abri et d'une ressource alimentaire pour de nombreuses espèces, avec des effets en cascade : moins d'insectes pollinisateurs, moins d'oiseaux... C'est un impact négatif sur la qualité de l'eau, c'est une relargage de carbone contribuant alors au réchauffement climatique.

Préserver les prairies est un objectif auquel le Conservatoire contribue depuis plusieurs décennies par ses actions de maîtrise foncière, d'accompagnement, de MAEC. C'est donc tout naturellement, que le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a décidé **d'être partenaire du Plan Herbe Meuse !** »

« Notre département connaît une déprise de la production laitière, les conséquences peuvent être importantes économiquement mais aussi écologiquement.

L'élevage façonne nos paysages et entretient sa diversité. **C'est grâce à l'élevage que nous avons des prairies et c'est en maintenant l'élevage que nous les préserverons.** Cela, le Département et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse l'ont bien compris ; grâce à une action commune en 2023 nous avons pu **sensibiliser l'ensemble des acteurs à la situation de l'élevage laitier**, continuons afin de maintenir nos élevages et donc vous l'avez compris.... nos prairies. »



Marcellin LARATTE

Co-président de l'Union
Laitière de la Meuse



Odile BEIRENS

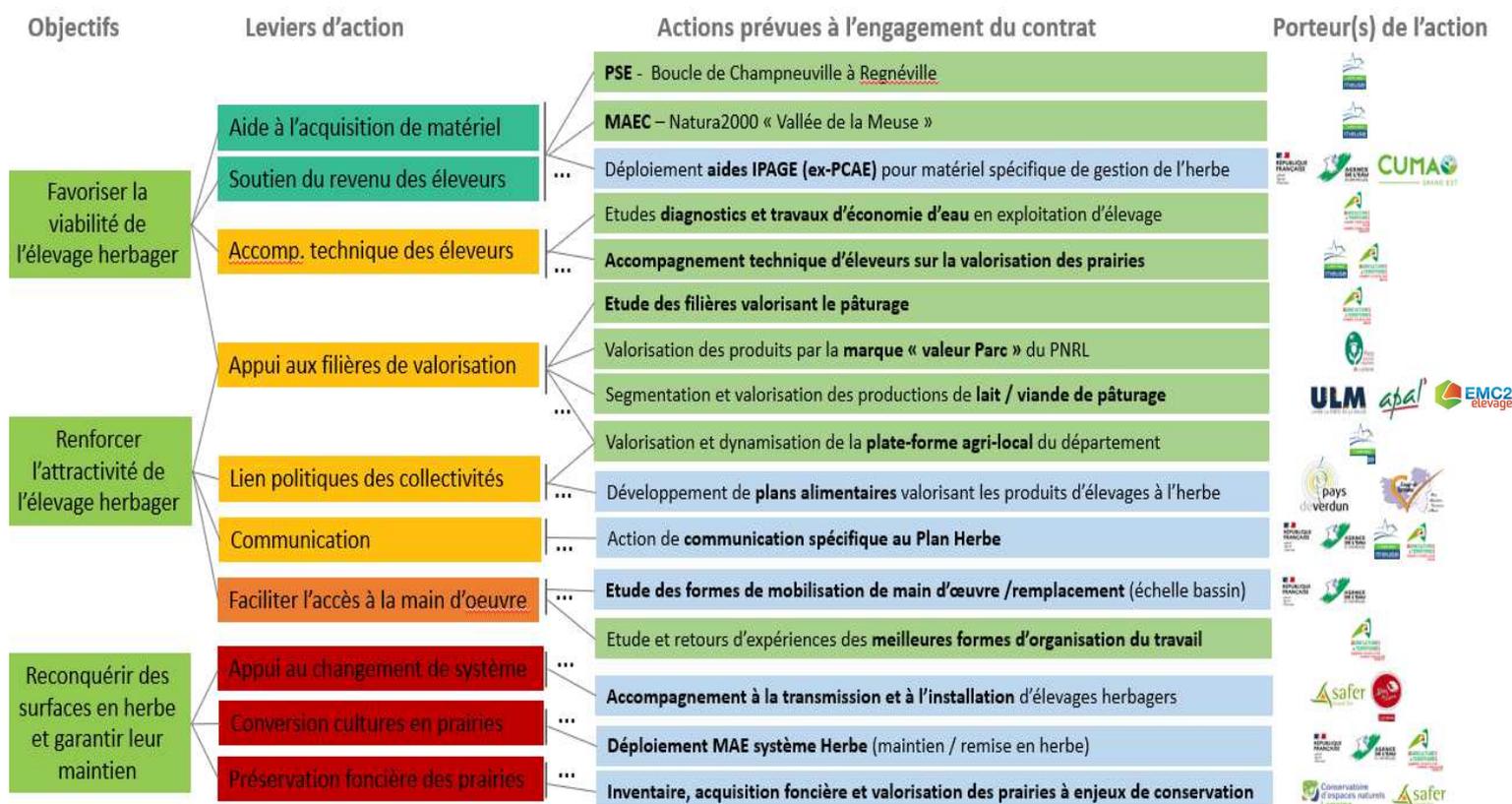
Vice-présidente du Parc Naturel
Régional de Lorraine

En 1993 le PnrL lançait avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse les 1ers diagnostics écologiques et économiques menés en commun pour des exploitations agricoles volontaires, c'était le Plan de Développement Durable.

C'est **un plaisir de renouveler cette démarche** pour contribuer au maintien de l'élevage en Meuse, seul garant de la qualité de notre eau, de la préservation de la biodiversité prairiale en forte régression et de l'alimentation de qualité. Le Parc s'est emparé de tous les programmes possibles pour préserver les prairies et les éleveurs de son territoire ; Article 19, FGER, CTE et maintenant MAE, PSE, marque Valeur Parc... **Le Plan Herbe Meuse est une chance** que nous devons tous saisir pour poursuivre ces démarches avec des outils nouveaux et très performants comme **Pâtur'Ajuste. Remercions tous les partenaires** qui permettent la réalisation du Plan Herbe Meuse.

Programme prévisionnel d'actions du Plan Herbe Meuse...

... à la signature de la convention de partenariat (sept. 2023)



A décliner obligatoirement

... : toutes autres propositions à intégrer pour fin 2023

Action engagée en 2023

Action à construire en 2023

Légende :

Leviers à conserver

Leviers prioritaires à intégrer dans le plan

Levier innovant à expérimenter

Leviers à développer

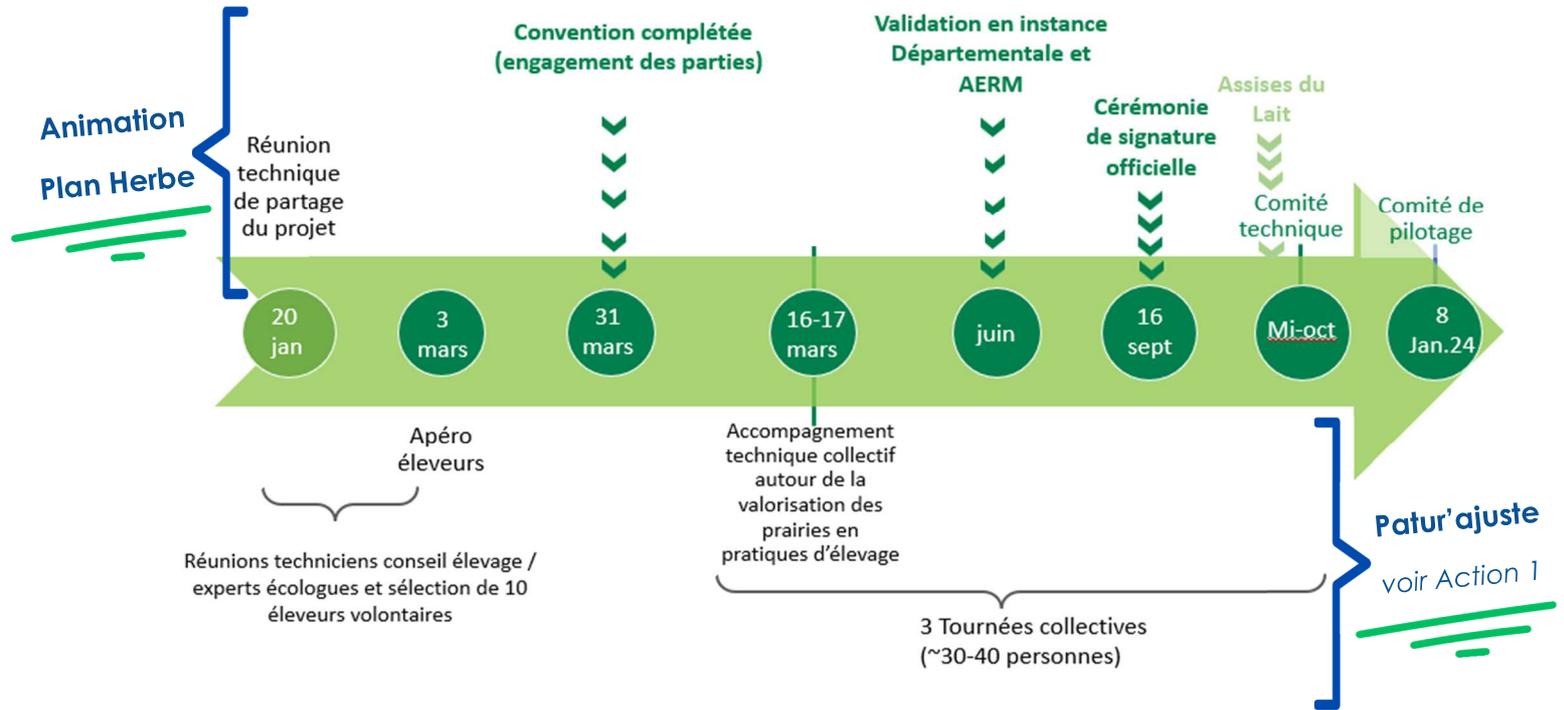
Fixation et évaluation
annuelles des actions
des partenaires



Charolaise

BILAN 2023

Calendrier 2023, une année de lancement bien remplie !



Journée collective d'éleveurs du réseau Patur'ajuste
Formation technique en salle le matin



Comité technique Plan Herbe Meuse
Structures environnementales, Opérateurs agricoles et Institutions

Retour sur les principales actions 2023



Action 1

Démarche PÂTUR'AJUSTE, le socle du Plan Herbe Meuse

Porteur de l'action | **DEPARTEMENT de la MEUSE**

voir annexe

- Objectif :**
- Accompagner les éleveurs sur la gestion de l'herbe pâturée avec des experts locaux : techniciens agricoles et écologues
 - Travailler sur la valeur de l'herbe comme aliment principal
 - Extensifier la gestion des prairies et diversifier les habitats
 - Sécuriser éleveurs et milieux face aux changements climatiques

- Durée :** Toute l'année 2023

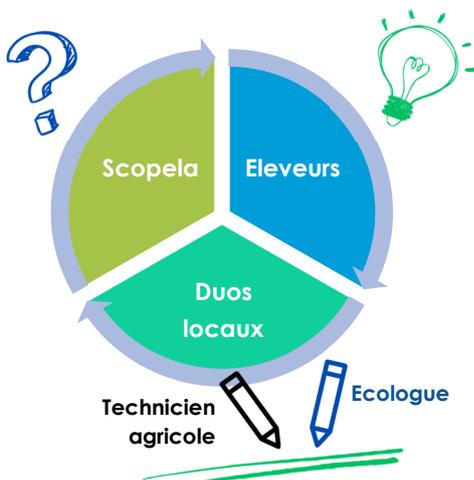
- Résultats :**
- 1 prestataire extérieur recruté : **SCOPELA**
 - **26** exploitations accompagnées : **10** en individuel et **16** en collectif
 - **15** experts locaux mobilisés **en DUO** : **8** techniciens agricoles et **7** écologues
 - **Progrès techniques constatés :** Diminution des intrants minéraux / Diminution de la part de maïs dans les exploitations / Meilleure confiance dans le stock fourrager / Meilleure gestion et persistance de l'herbe



Plus d'infos :
www.paturajuste.fr

EXPERTS LOCAUX :
APAL, CC Stenay-Val Dunois,
CD55, CDA55, CENL, CPIE,
EMC2, ULM et PNRL

- Partenaire financier :** Agence de l'eau Rhin-Meuse



Témoignages d'ACTEURS de la démarche PATUR'AJUSTE



Alexis et Nicolas BROUET

GAEC de la Creuë
à Maizey

« Nous aimons **avoir une autre vision** de nos prairies pour tirer le meilleur de chacune d'entre elles, tout en améliorant notre travail au quotidien.

Nous apprécions d'autant plus que nos actions contribuent à **préserver l'environnement.** »

Accompagnement technique proposé en 2023

- Arrêt du maïs dans les rations et réduction des problèmes d'ingestion
- Appui sur la diversité botanique et phénologique des prairies et du paysage comme ressource alimentaire disponible tout au long de l'année
- Réduction de la fertilisation pour étaler la pousse de l'herbe au service de la souplesse d'exploitation

« La **démarche Pâtur'Ajuste innove** en réunissant sur le terrain éleveurs, techniciens d'élevage et écologues.

Les pratiques culturales et d'élevages basées sur les surfaces en prairies permanentes rendent d'importants services écosystémiques à leur environnement. La biodiversité est garante du **maintien des auxiliaires des cultures**, indispensables dans le monde agricole raisonné de demain. »



Alison CLERJEAU

Technicienne élevage
à l'APAL



« J'ai pris un peu de temps pour **regarder et observer** mes vaches et leur comportement, et plus particulièrement ce qu'elles prélevaient dans les parcs.

Ces observations ainsi que les essais m'ont permis de **me conforter sur la valeur du pâturage en toutes saisons.** »



Arnaud DUBAUX

EARL des Pierres
à Dugny-sur-Meuse



Accompagnement technique proposé en 2023

- Rotation des parcelles selon humidité et conditions saisonales de pousse
- Maîtrise des refus secs riches en cellulose au pâturage par la diminution du grain à l'auge = équilibrage des besoins alimentaires
- Utilisation du report sur pied pour du pâturage d'été, équilibré en azote par les feuilles des haies et bosquets



Action 2

Poursuite des mesures agro-environnementales sur la vallée de la Meuse

Porteur de l'action | **DÉPARTEMENT de la MEUSE**

Prestataire du Projet Agro-Environnemental :

CDA55



Objectif :

- Préserver les prairies de la Vallée de la Meuse, habitats d'une avifaune remarquable
- Mobiliser durablement les exploitations agricoles dans la préservation de la biodiversité
- Encourager les pratiques agricoles, comme la fauche tardive favorables à la reproduction des oiseaux



Date : **Nouveau PAEC** validé pour la période 2023-2027



Résultats :

- **75 exploitations** engagées en 2023 dont 51 signées en 2023
- **1533 hectares** contractualisés dont 873 ha signés en 2023
- Maintien d'habitats prairiaux favorables au **Râle des genêts** et au **Courlis cendré**



Partenaires financiers : Région Grand-Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse



Boucle de Champneuville
(zone de 1000 ha)

(*) : Partenaires financiers : AERM et ENEDIS

Porteur de l'action | CHAMBRE D'AGRICULTURE de la MEUSE

- **Objectif :** Caractériser les types d'élevage à l'herbe dans le contexte meusien
S'approprier les cahiers des charges de la filière
Identifier les acteurs clés et leurs compétences
Dynamiser la filière en Meuse

- **Date :** Toute l'année 2023

- **Résultats :**
 - Une **analyse comparée** des cahiers des charges
 - Une **acculturation** de l'ensemble des partenaires aux enjeux de l'élevage à l'herbe
 - Une identification des **enjeux propres aux filières**

- **Partenaires financiers :** Agence de l'eau Rhin-Meuse et Département



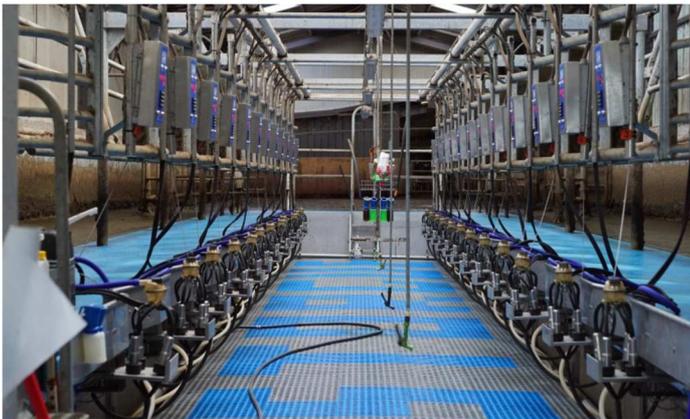
Porteur de l'action | CHAMBRE D'AGRICULTURE de la MEUSE

- **Objectif :** Favoriser la résilience des exploitations face au changement climatique

Identifier le rôle des prairies dans la gestion quantitative de l'eau

Identifier les postes majeurs de dépense d'eau sur les exploitations agricoles
- **Date :** Toute l'année 2023
- **Résultats :**

 - **30** exploitations diagnostiquées sur l'ensemble du département
 - Une évaluation du potentiel d'économie d'eau de **4%**
 - **4 leviers d'actions :** réduction des consommations, gestion de la qualité, gestion des tensions, accès à l'abreuvement
- **Partenaires financiers :** Agence de l'eau Rhin-Meuse et Département



Porteur de l'action | **UNION LAITIÈRE de la MEUSE (ULM)**

- **Objectifs :** Réunir largement les acteurs de la filière lait
Faire un état des lieux de la filière, de l'amont à l'aval
Alerter les acteurs sur la déprise de la filière lait meusienne et de son impact sur les industries agroalimentaires du territoire
Faire émerger des solutions

- **Date :** 17 octobre 2023, à l'EPL Agro de Bar-le-Duc

- **Résultats :** Mobilisation forte de l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et même européens de la filière lait (**plus de 200 personnes**)
Engagement de l'ULM dans une **démarche de concertation** pour trouver des solutions concrètes aux problématiques de la filière lait :
Transmission, Main d'œuvre et Attractivité du métier

- **Partenaires financiers :** Agence de l'eau Rhin-Meuse et Département



Synthèse de l'avancement des actions au 31/12/2023

FAVORISER LA VIABILITE DE L'ELEVAGE HERBAGER	
PSE – Boucle de Champneuville à Regnévelle	<u>EN COURS</u>
MAEC – Natura 2000 « Vallée de la Meuse » cf Action 2 du bilan	<u>EN COURS</u>
Déploiement des aides IPAGE pour matériel spécifique de gestion de l'herbe	<u>EN COURS</u>
Etudes diagnostics et travaux d'économie d'eau en exploitation d'élevage cf Action 4 du bilan	<u>EN COURS</u>
Accompagnement technique d'éleveurs sur la valorisation des prairies -PATUR'AJUSTE- cf Action 1 du bilan	<u>EN COURS</u>
Etude des filières valorisant le pâturage cf Action 3 du bilan	<u>EN COURS</u>
Valorisation des produits par la marque « valeur Parc » du PNRL	<u>EN COURS</u>

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'ELEVAGE HERBAGER	
Segmentation et valorisation des productions de lait/viande de pâturage	<u>EN COURS</u>
Valorisation et dynamisation de la plateforme Agrilocal55	<u>EN COURS</u>
Développement de plans alimentaires valorisation les produits d'élevage à l'herbe	EN REFLEXION
Action de communication spécifique au Plan Herbe	EN REFLEXION
Etude des formes de mobilisation de main d'œuvre / remplacement (échelle bassin)	<u>EN COURS</u>
Etude et retours d'expérience des meilleures formes d'organisation du travail	<u>EN COURS</u>

RECONQUERIR DES SURFACES EN HERBE ET GARANTIR LEUR MAINTIEN	
Accompagnement à la transmission et à l'installation d'élevages herbagers	EN REFLEXION
Déploiement MAE système Herbe	EN REFLEXION
Inventaire, acquisition foncière et valorisation des prairies à enjeux de conservation	EN REFLEXION

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Transmettre les clés pour **encourager le développement des prairies permanentes** et valoriser les différents modes d'exploitation auprès des **éleveurs**, les accompagner sur le terrain, associer tous les **acteurs du monde agricole**, ainsi que les **industriels** et les **collectivités** pour soutenir les initiatives, tels sont les **objectifs du Plan Herbe Meuse !**

L'**année 2023** a permis de lancer efficacement cette démarche ambitieuse et de fédérer les principaux partenaires de ce plan à travers :

- la signature de la **convention de partenariat** pour la période 2023-2027,
- le lancement des **premières actions**, et notamment le **projet Patur'ajuste**, socle initial du Plan Herbe Meuse.



L'**année 2024** devra donc être l'année de la confirmation avec :

- La **poursuite des actions engagées en 2023**, notamment par le Département de la Meuse, la Chambre d'agriculture de la Meuse et l'Union laitière de la Meuse,
- Le **lancement de nouvelles actions** afin de démultiplier les initiatives pour préserver les prairies à travers notamment :
 - une **animation foncière territoriale** pour préserver les prairies lors des transmissions
 - une **communication positive et attractive** autour des métiers de l'élevage
 - une recherche de débouchés pour les « produits à l'herbe » en **restauration collective**
- Le **développement d'actions de communication spécifiques** au Plan Herbe Meuse afin de « susciter l'envie » et « donner à voir » les premiers résultats obtenus,
- Le développement de **synergies avec le programme « Ambition Éleveurs »** de la Région Grand-Est et de la Chambre régionale d'agriculture du Grand-Est.

GLOSSAIRE

AERM : Agence de l'eau Rhin-Meuse

APAL : Association de Production Animale de l'Est

CC : Communauté de communes

CDA55 : Chambre Départemental d'Agriculture de la Meuse

CD55 : Conseil Départemental de la Meuse

CENL : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

EPAMA : Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

MAEC : Mesure Agro-Environnemental et Climatique

PAEC : Projet Agro-Environnemental et Climatique

PNRL : Parc Naturel Régional de Lorraine

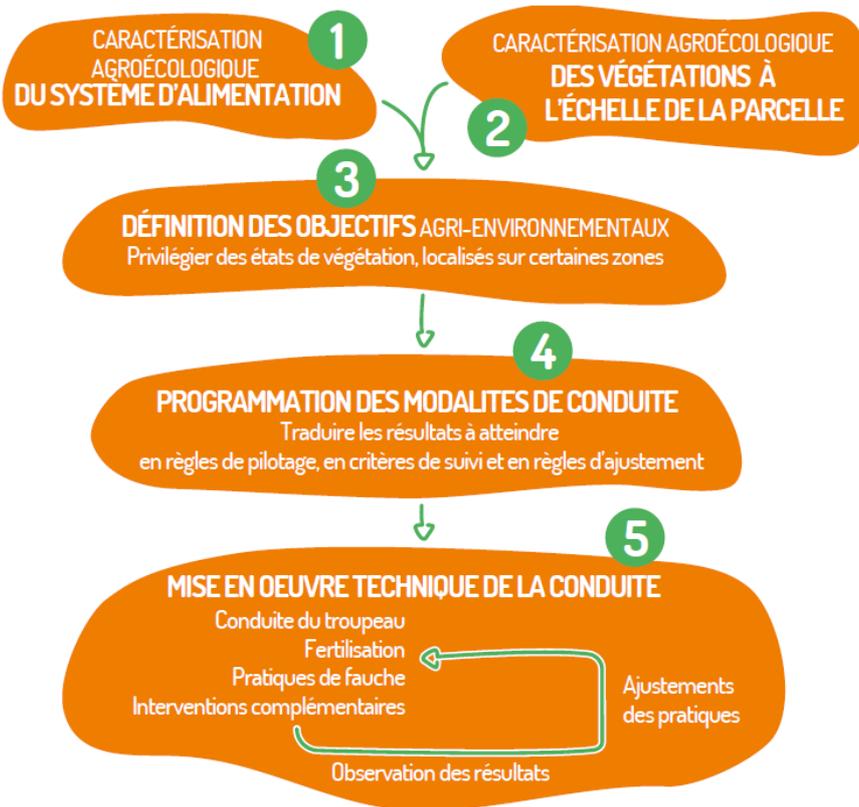
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

ULM : Union Laitière de la Meuse

ANNEXE

LA DEMARCHE PATUR'AJUSTE



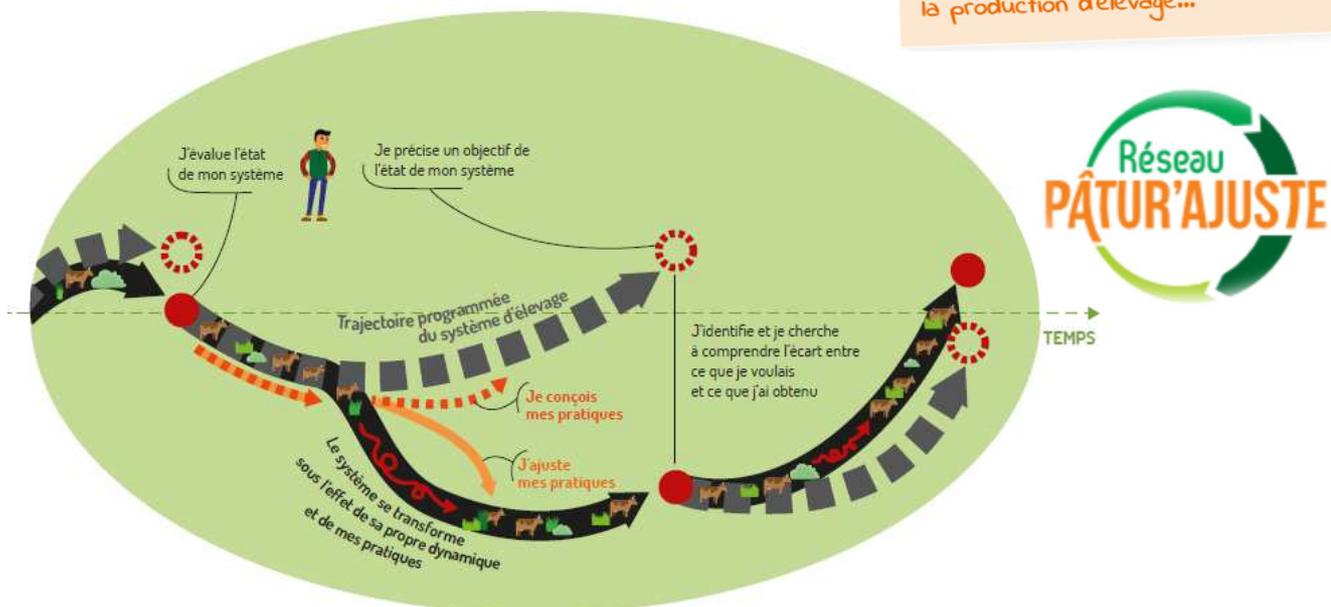
Le réseau Patur'Ajuste a été créé en 2013

Le réseau Patur'Ajuste a été créé à l'initiative de la SCOP de formation, de conseil et d'accompagnement SCOPELA. Sa création a été motivée par la volonté d'accompagner la transition vers une agriculture productive, mieux assise sur des processus écologiques, moins tournée vers l'artificialisation des surfaces, et plus basée sur la valorisation des savoir-faire locaux.



Un collectif d'éleveurs, de conseillers agricoles, de chargés de mission environnementaux, d'enseignants et de chercheurs.

Son objectif est de constituer, à l'échelle nationale, un lieu d'échange, de capitalisation et de diffusion des expériences sur la valorisation des végétations naturelles dans la production d'élevage...



LA DEMARCHE PATUR'AJUSTE

Exemples de FICHES TECHNIQUES

FICHE TECHNIQUE DU RÉSEAU PATUR'AJUSTE
AVRIL 2021

Mieux connaître ses animaux

EN ENRICHISSANT LA LISTE DES CARACTÉRISTIQUES POUR LES DÉFINIR AVEC PRÉCISION ET EN LES OBSERVANT POUR LES COMPRENDRE.
La valorisation de chaque parcelle est singulière. Elle se construit par des pratiques adaptées qui organisent la rencontre entre la végétation et le troupeau. Une des clés de la réussite est donc de bien savoir caractériser ses animaux en diversifiant les critères d'observation et en comprenant les dynamiques.

Cette fiche propose une façon de regarder l'animal à travers d'une diversité de caractéristiques pour aider à réussir chaque année à valoriser au mieux son parcoville en lien avec ses objectifs de production. Elle aide à mettre le doigt sur les caractéristiques utiles, celles dont la fonctionnalité est modulable par les pratiques.

Cette fiche propose :

- 1) d'enrichir le panel de caractéristiques pour décrire les animaux sur sa ferme en vue d'analyser et/ou de construire ses valeurs d'usage sur les parcelles ;
- 2) d'observer les caractéristiques sans porter un jugement sur chacune d'elles mais en cherchant à mieux les comprendre en vue de piloter les liens entre végétation-troupeau.

En élevage, les animaux peuvent être considérés comme des êtres vivants, pour lesquels on se définit des objectifs de production. On a alors besoin d'en décrire les caractéristiques avec des aspects propres à l'anatomie et la physiologie animale (structures et fonctionnements métaboliques) et d'autres aspects propres à la sensibilité animale (fonctionnement psychologique ou émotionnel).

Les animaux d'élevage sont souvent jugés sur la base d'un nombre limité de caractéristiques. Pourtant, ils offrent des souplesses intéressantes pour construire des systèmes d'alimentation, basés sur le pâturage à chacune des saisons de l'année.

Les animaux sont vivants et il est bon de reconnaître leurs dynamiques comportementales et physiologiques. Cela permet de diversifier ses objectifs, de mieux choisir ses pratiques et d'évaluer les résultats obtenus sans les comparer avec des animaux conduits dans des systèmes hors sols.

FICHE TECHNIQUE DU RÉSEAU PATUR'AJUSTE
JANVIER 2022

Évaluer le résultat de ses pratiques

Comprendre ce que l'on a obtenu au regard de l'objectif poursuivi.

Une majorité d'éleveurs évalue le résultat obtenu sur la végétation, l'année (par exemple : quantité d'herbe au regard des conditions météo, nombre d'animaux au regard des naissances, résultat économique au regard de l'évolution des prix agricoles...).

Pourtant le résultat obtenu dépend aussi beaucoup des pratiques mises en œuvre et des ajustements décidés au cours de l'année pour faire face aux variabilités plus ou moins prévisibles de l'environnement naturel, social ou économique.

Une parcelle n'a pas de valeur en soi, cette valeur est fabriquée par l'usage agricole. Évaluer le résultat obtenu est donc une étape fondamentale en vue de progresser dans la construction de cette valeur.

Cette évaluation du résultat légitime la diversité des objectifs, ainsi que la diversité des pratiques des éleveurs. Elle prend en considération les liens complexes entre les troupeaux, les végétations et les pratiques au cours du temps.

Cette fiche cherche à aider les éleveurs à identifier et estimer l'écart entre ce qu'ils ont obtenu (le résultat) et ce qu'ils voulaient obtenir (l'objectif) ainsi qu'à percevoir l'origine de cet écart et, éventuellement à le résoudre.

Cette fiche propose :

- Une manière de formuler précisément l'objectif que l'on poursuit et d'estimer son degré de satisfaction pour identifier l'écart avec le résultat obtenu ;
- Une liste de causes pour comprendre l'origine de cet écart ;
- Un panel de corrections possibles pour résoudre cet écart.

FICHE TECHNIQUE DU RÉSEAU PATUR'AJUSTE
MAY 2022

Préciser ses pratiques de pâturage

Zoom sur une utilisation particulière, à un moment donné, sur une végétation donnée et avec des animaux donnés.

En explicitant les différentes composantes d'une pratique et en percevant leurs conséquences sur le prélèvement des végétaux effectués par les animaux, pour aider à comprendre les orientations que la pratique provoque sur les fonctionnements biologiques des animaux et des végétations.

Cette fiche a l'ambition d'aider les éleveurs à l'ensemble des choix qu'ils font ou sont amenés à faire au moment de concevoir une pratique de pâturage, et de mieux en saisir les conséquences.

Pour cela, cette fiche propose de décrire chaque saison de pâturage par l'exemple d'une série de composantes (choix de la pratique, modalités de prélèvement, effets que ce fonctionnement des animaux a sur la végétation).

Il est donc utile de reconnaître que concevoir une pratique de pâturage :

- c'est paramétrer une série de composantes dont la combinaison aura des effets bien précis sur l'animal, la végétation et le travail ;
- c'est un acte que l'on met en œuvre et qui aura des conséquences précises que l'on peut anticiper. C'est donc un moyen, pas un objectif ;
- c'est une décision que l'on prend selon son savoir-faire et ses contraintes pour atteindre ses propres objectifs et en essayant de ne pas en subir les conséquences.

FICHE TECHNIQUE DU RÉSEAU PATUR'AJUSTE
JANVIER 2023

Façonner les caractéristiques de la végétation à une saison donnée

Il n'y a pas qu'une pratique possible pour une végétation donnée. Les éleveurs peuvent agir notamment en façonnant les caractéristiques de la végétation au fil du temps.

Cette fiche incite :

- à comprendre le cycle de développement des différentes espèces végétales au cours des saisons ;
- à identifier les effets du prélèvement des plantes par les animaux sur leur cycle de développement et sur leur survie dans le milieu.

Il s'agit d'aider les éleveurs à anticiper leurs pratiques en améliorant la compréhension de l'effet des prélèvements des plantes par les animaux sur les caractéristiques de la végétation au cours du temps.

Il ne suffit pas de modeler une végétation disponible, encore faut-il savoir la valoriser pour en faire un ressource ! La réussite de la valorisation de cette végétation n'est pas traitée dans cette fiche. Celle-ci dépendra non seulement de la végétation, mais également des caractéristiques des animaux mis en pâture, des circonstances lors du pâturage, des apports de fourrage complémentaires, etc.

Pourquoi s'intéresser à ce thème technique ?

- pour percevoir la richesse qui compose une pratique
- pour mieux intégrer les contraintes existantes dans ses décisions
- pour anticiper les conséquences d'une pratique à chaque utilisation
- pour aider à corriger le résultat que l'on a obtenu en place d'une autre

Pourquoi s'intéresser à ce thème technique ?

- pour fabriquer un fourrage donné à une saison donnée
- pour renforcer la fonction saisonnière d'une parcelle
- pour anticiper l'évolution de la flore par rapport à la succession des pratiques mises en œuvre

SAUVER L'ÉLEVAGE ET LES PRAIRIES

un projet collectif pour une Meuse vivante



11 PARTENAIRES, 1 AMBITION, SAUVER L'ÉLEVAGE et LES PRAIRIES en MEUSE



Département de la Meuse
Direction de la Transition écologique

transition.ecologique@meuse.fr

